

## L'interprétation

### La notion d'interprétation à l'épreuve de la pratique instrumentale<sup>1</sup>

Bernard Sève

Philopsis : Revue numérique  
<https://philopsis.fr>

---

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

**Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](https://philopsis.fr)**

Rares sont les notions aussi protéiformes ou équivoques que celle d'interprétation. Cette notion concerne aussi bien les fausses sciences (astrologie, divination, numérologie, etc.) que les savoirs relevant de ce que Carlo Ginzburg appelle le « paradigme indiciaire »<sup>2</sup> (psychanalyse, enquêtes policières, authentications en matière d'œuvres d'art, etc.). Elle concerne les sciences philologiques, juridiques, historiques ou sociales, l'exégèse religieuse, et, bien sûr, le vaste champ, lui-même très diversifié et même conflictuel, de l'herméneutique. Elle est centrale pour l'ensemble des arts de performance (le théâtre, la rhétorique entendue comme l'art des discours proférés en public, la danse, la musique, le mime, les arts de jonglerie, etc.). Elle est enfin, elle est d'abord, une catégorie de la théorisation spontanée de l'expérience quotidienne : on interprète une mimique, un silence, une attitude, une phrase, et on interprète l'interprétation que l'autre fait (ou que l'on suppose que l'autre fait) de nos propres mimiques, silences, attitudes et phrases. Cette interprétation spontanée et sauvage précède toute

---

<sup>1</sup>Une première version de cette étude a paru dans l'excellente revue suisse *Dissonance*, n° 135, septembre 2016, sous le titre « Du moyen à la fin, sur l'interprétation instrumentale » (consultable en ligne : [https://www.dissonance.ch/fr/archives/articles\\_de\\_fond/1167](https://www.dissonance.ch/fr/archives/articles_de_fond/1167)). Je remercie *Dissonance* de m'avoir autorisé à en proposer une seconde version, assez différente de la première, pour *Philopsis*.

<sup>2</sup> Carlo Ginzburg, *Mythes, emblèmes, traces ; morphologie et histoire*, Flammarion, 1989 ; édition revue, Verdier, 2010.

interprétation réfléchie et savante, et plus encore toute théorie de l'interprétation. L'homme est un animal qui interprète, qui ne peut pas s'empêcher d'interpréter, comme Nietzsche l'a bien vu.

On ne se demandera pas ici s'il existe une unité de cet ensemble si disparate de pratiques interprétatives, et quel serait, s'il existe, le noyau sémantique de la notion d'interprétation commun à tous ces usages. Je me concentrerai sur l'une seulement des facettes de la notion, sa facette musicale. Il est possible que la notion musicale d'interprétation puisse éclairer les autres notions d'interprétation, ou les autres facettes de ce qui serait « le » concept d'interprétation, s'il existe. Mais ce bénéfice secondaire éventuel n'est pas ce que je cherche ici. Il ne peut d'ailleurs survenir que s'il n'est pas directement recherché, et si la pensée s'efforce d'explorer pour eux-mêmes les problèmes posés par l'interprétation musicale. J'ajoute que la notion d'interprétation musicale ne couvre pas tout le champ des pratiques musicales, puisque l'interprétation suppose un « texte », ou plus exactement une partition, à interpréter. L'improvisation musicale n'est donc pas concernée par les problématiques de l'interprétation, encore qu'on puisse appeler « interprétation », en un sens élargi, l'improvisation sur un thème ou un standard donnés ; à l'inverse, il n'existe pas d'interprétation musicale sans un élément d'improvisation, qui est la liberté et la vie du jeu.

Quand on parle d'interprétation musicale, tout le monde comprend ce que l'on veut dire : un musicien joue ou exécute une partition. « Jouer », « exécuter », « interpréter », n'ont pas exactement le même sens. « Jouer » est trop ludique, « exécuter » est trop mécanique, « interpréter » est le meilleur des trois termes. « Interprétation musicale » est cependant une expression ambiguë, ce que ne sont pas les mots « jouer » ou « exécuter ». « Interprétation musicale » peut désigner la réalisation sonore particulière d'une partition, mais peut désigner aussi l'assignation d'un sens à une partition, indépendamment de toute réalisation sonore. Dans le premier cas, le mot « interprétation » met l'accent sur l'activation subjective d'une série d'instructions notées par le compositeur ; dans le second cas, la partition est considérée comme un texte relevant d'analyses de type herméneutique.

Je me contenterai de quelques remarques sur la pertinence qu'il y aurait à appliquer à la musique les catégories de l'herméneutique, pertinence dont, personnellement, je doute beaucoup. Toute pièce musicale paraît chargée d'un sens ; interpréter (au sens herméneutique) une sonate consisterait à en chercher le sens. Beethoven a-t-il voulu « dire quelque chose » dans la sonate *Appassionata*, et, si oui, quoi ? Mais se poserait-on la même question devant une fugue de Bach ? Et comment ne se la poserait-on pas en écoutant les *Madrigaux* de Monteverdi ? Mais il est vrai que les *Madrigaux* sont d'abord des textes, et que Monteverdi a théorisé le primat du texte sur la musique. Certains théoriciens pensent que la musique a un sens purement immanent, ne renvoyant qu'au jeu interne de ses formes, jeu en lequel se résoudrait toute pièce musicale (thèse dite « formaliste » de Hanslick<sup>3</sup> ou de Boris de Schloezer<sup>4</sup>) ; d'autres, qu'elle a ou peut avoir un sens transcendant, ou plutôt (pour éviter tout équivoque), un sens référentiel, parce que la musique peut parler du monde, des émotions, des affects (thèse défendue par de nombreux auteurs, à la suite de Jean-Jacques Nattiez<sup>5</sup>). Les divergences entre les méthodes employées pour analyser les œuvres musicales ajoutent à la complexité si ce n'est à la confusion du débat<sup>6</sup>.

---

3 Eduard Hanslick, *Du Beau dans la musique : essai de réforme de l'esthétique musicale* [1854], Christian Bourgois, 1986.

4 Boris de Schloezer, *Introduction à J.-S. Bach* [Gallimard, 1947], PUR, 2010.

5 Parmi beaucoup d'autres textes, voir par exemple Jean-Jacques Nattiez, « La narrativisation de la musique : la musique, récit ou proto-récit ? », *Cahiers de narratologie*, n° 21, 2011, lisible sur <http://narratologie.revues.org/6467> ; Marta Grabocz éd., *Sens et signification en musique*, Hermann, 2007 ; dans une optique différente, voir Charles Rosen, *Aux confins du sens*, Seuil, 1998.

6 Christian Accaoui, article « Musique et sens » in *Éléments d'esthétique musicale*, dir. Christian Accaoui, Actes Sud / Cité de la Musique, 2011, p. 371-377 ; Anne Roubet, article « Herméneutique », *ibid.*, p. 214-221.

Il me semble qu'il existe de bons arguments pour résister à la tentation d'appliquer à la musique les outils de l'herméneutique. L'herméneutique des textes (littéraires ou non) repose sur une double donnée. D'une part, le medium du commentaire interprétatif est le même que celui du texte commenté (c'est le langage humain<sup>7</sup>), et, d'autre part, l'herméneute use de l'extraordinaire faculté qu'ont les énoncés en langue naturelle de pouvoir être reformulés (dans la même langue) ou traduits (dans une autre langue). Or ces deux données sont inexistantes dans le royaume de la musique. Le medium de la critique ou de la théorie musicale (une langue naturelle quelconque) est différent du medium de l'œuvre musicale commentée (medium qui repose sur une structuration culturelle du continuum sonore, comme le système tonal ou le système dodécaphonique, pour ne prendre que des exemples occidentaux), et cette différence des mediums creuse un écart décisif avec la situation herméneutique de l'interprétation des textes. On peut, par ailleurs, reformuler le sens d'un texte, c'est une manière usuelle de montrer qu'on l'a compris ; on peut également le traduire. Mais on ne peut ni reformuler un prélude de Chopin ou un quatuor de Mozart, ni les traduire (en quoi les traduirait-on ?). La pratique musicale la plus proche de la traduction serait peut-être la transinstrumentation : jouer une pièce musicale sur un instrument différent de celui qui avait été prévu par l'auteur, par exemple jouer au piano les *Variations Goldberg* de Bach écrites pour clavecin. Mais ce n'est qu'en un sens métaphorique qu'on pourrait dire qu'une transinstrumentation est une traduction. Il existe bien d'autres opérations musicales relevant de la transformation : citer, réemployer, varier ; ces types de transformation ne sont pas propres à la musique, les différents arts les pratiquent, y compris bien sûr la littérature. Mais citer, réemployer, varier sont tout autre chose que reformuler ou traduire. La possibilité d'une reformulation ou d'une traduction est la condition de l'herméneutique, et cette possibilité n'existe pas en musique.

Aucun des concepts et principes fondamentaux de l'herméneutique (le primat de la mécompréhension, le cercle herméneutique, l'opposition de l'esprit et de la lettre, la distinction expliquer / comprendre, la fusion des horizons, la précompréhension<sup>8</sup>) ne peut donc, sauf forçage, s'appliquer de manière correcte et intéressante aux pratiques musicales. Ce lexique n'est pas musicalement signifiant. Ces remarques ne privent évidemment pas de pertinence les théories portant sur le figuralisme, les madrigalismes ou les topiques musicaux<sup>9</sup> ; ces théories sont d'ailleurs d'autant plus fortes qu'elles se dispensent de transposer dans le domaine de la musique les concepts de l'herméneutique littéraire, juridique, religieuse ou philosophique.

**Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](http://philopsis.fr)**

<sup>7</sup> On pourrait objecter que commenter en français un texte écrit en allemand, c'est changer de medium. Mais tout dépend de l'extension que l'on donne à la définition de « medium ». Je répondrai en outre qu'il est toujours possible de traduire en allemand ce commentaire français d'un texte allemand ; or cette opération est impossible pour le commentaire, en quelque langue que ce soit, d'une pièce musicale. Il ne peut pas être traduit « en musique ».

<sup>8</sup> On se référera, pour ces différentes notions, au recueil *L'Interprétation, un dictionnaire philosophique*, dir. Christian Berner et Denis Thouard, Vrin, 2015. Dans le sens opposé à la thèse que je défends, voir H. Danuser, « L'éloge de la folie, ou de la fonction de la non-compréhension et de la mauvaise compréhension dans l'expérience esthétique », in *Sens et signification en musique*, op. cit.

<sup>9</sup> Raymond Monelle, *The musical topic : hunt, military, and pastoral*, Indiana University Press, 2006. Voir aussi les articles « Figures musicales » (Chr. Accaoui), « Madrigalisme » (H. Charbagi) et « Rhétorique » (Chr. Accaoui) dans les *Éléments d'esthétique musicale*, op. cit.